



Paris, le 12 juin 2019

Monsieur le Ministre,

Dans un courrier du 9 mai 2019, adressé aux secrétaires généraux des organisations syndicales de la DGFIP représentées au Comité Technique de Réseau (CTR), vous reprenez les grandes lignes du projet de transformation de notre administration déjà exposé dans une communication faite aux cadres supérieurs dès le 11 juillet 2018.

Entre ces deux dates, l'architecture d'ensemble n'a pas été modifiée et nulle concertation n'a été engagée. Ces projets constituent une décision politique lourde de conséquences pour les personnels mais aussi les usagers.

De notre point de vue, ces « transformations » ont pour principal objectif d'afficher de nouvelles réductions de postes dans notre administration. Pourtant depuis les années 2000, l'administration des Finances Publiques a vu, au prix de constantes réorganisations, ses effectifs se réduire de près de 23 % soit 30.000 emplois.

Nous avons le sentiment que notre administration est sacrifiée.

L'UNSA et la CGC ont choisi la discussion et la concertation plutôt que la politique de la chaise vide, mais dans certaines limites acceptables. Nous ne prétendons pas nous substituer à l'ensemble des interlocuteurs de la collectivité de travail.

Monsieur le Ministre, aujourd'hui les cadres et les agents de la DGFIP demandent une totale transparence sur le devenir de leurs missions et de leurs services.

L'UNSA et la CGC rejettent la méthode qui a prévalu jusqu'à présent, consistant à mettre sous embargo la communication cruciale des projets, les dissimulant ainsi au plus grand nombre.

Nos deux organisations estiment que vos cadres et agents ont non seulement le droit d'être informés mais qu'ils sont également légitimes à participer aux discussions qui impacteront leur avenir professionnel voire leur vie personnelle.

Le vendredi 7 juin 2019, notre Directeur Général a publié un message sur Ulysse à l'attention de tous les agents de la DGFIP.

Les cartographies envisagées des nouvelles implantations ont également été présentées aux organisations syndicales.

Monsieur le Ministre, cela fait plus de vingt ans que les agents et cadres de la DGFIP subissent de multiples changements qui ont conduit à une détérioration très nette de leurs conditions de vie au travail.

Vous voulez une administration plus proche des concitoyens. La DGFIP dispose déjà d'un réseau d'implantations dans de nombreux territoires ruraux. Nous ne comprenons pas la contradiction fondamentale contenue dans vos projets qui consiste à fermer la plupart des implantations pour en recréer d'autres. Il serait bien plus simple et plus économique de vous appuyer sur l'existant et de le faire évoluer.

La multiplication des points de contact n'est nullement la garantie d'un meilleur service à l'utilisateur ni de sa pérennité. La polyvalence des agents a, pendant un temps, été mise en avant comme une solution aux premières vagues de suppressions d'emplois. L'administration s'est aperçue que cela ne fonctionnait pas. Des compétences ont été perdues.

Vous souhaitez engager un mouvement de déconcentration des services des grandes métropoles vers les régions qui serait une réponse aux aspirations des agents qui y travaillent. Un certain nombre de collègues implantés en région parisienne ont certes la volonté de partir en province, c'est une réalité. Mais l'étude des demandes de mutation montre que ce sont le plus souvent les grands centres urbains qui sont recherchés. Si vous voulez rediriger des emplois vers des pôles urbains secondaires moins attractifs, il s'agit avant tout d'une décision politique et non d'une volonté exprimée par les agents.

Pour l'UNSA DGFIP et la CGC DGFIP, il est hors de question que les cadres et agents subissent une mobilité forcée. Toute mobilité en liaison avec cette déconcentration devra se faire sur la base du volontariat.

Nous voudrions également vous alerter sur les risques encourus à vouloir déconcentrer massivement notre administration. Dès lors, les services qui seraient délocalisés perdraient de nombreux agents et les savoirs-faire qui y sont attachés. Ce n'est pas un bon calcul quand l'objectif affiché est la qualité du service rendu aux usagers.

Vous réaffirmez votre volonté de faire du numérique le mode de contact privilégié. Il ne faut cependant pas sous-estimer la fracture numérique dans notre pays et contribuer à fragiliser des populations déjà en difficulté. La dématérialisation doit nécessairement s'accompagner d'une politique d'accueil rénové à l'attention de ces publics. Nous serons donc très attentifs aux alternatives que vous proposez de mettre en place.

La dématérialisation nécessite aussi de pouvoir compter sur des applications informatiques performantes. Or, il n'y a pas un jour sans qu'une application soit indisponible. Le réseau informatique de la DGFIP est tellement sollicité que les accès sont souvent bloqués ou très ralentis. Les réductions budgétaires, encore accentuées par les investissements absorbés par le PAS, n'ont pas permis de faire évoluer notre réseau informatique pour faire face aux besoins.

Plus globalement, les réformes que vous souhaitez engager heurtent profondément les valeurs de travail et de service public développées par les agents et cadres de la DGFIP. Vous mettez à mal la conscience professionnelle de tout un collectif de travail.

Monsieur le Ministre, avant toute réforme ou réorganisation, il est nécessaire de mesurer leur impact sur les agents et sur le fonctionnement des services.

Pour l'UNSA et la CGC, aucun agent, aucun cadre ne doit subir, par ces réorganisations, une dégradation de ses conditions de vie au travail. Chaque agent ou cadre concerné par

Pour l'UNSA et la CGC, aucun agent, aucun cadre ne doit subir, par ces réorganisations, une dégradation de ses conditions de vie au travail. Chaque agent ou cadre concerné par une mesure qui aurait des conséquences sur son métier, ses déplacements ou ses intérêts familiaux, devra disposer d'une prise en charge personnalisée.

Monsieur le Ministre, l'UNSA DGFIP et la CGC DGFIP sont disponibles pour engager avec vous des discussions aux côtés des autres organisations syndicales. Il nous paraît indispensable de prendre des mesures d'accompagnement à la hauteur des efforts demandés à l'ensemble de nos collègues.

C'est pourquoi nous sollicitons une audience avec vous afin d'échanger sur l'ensemble des projets de transformation de notre administration et de vous exposer nos positions.

Nous vous prions de recevoir, Monsieur le Ministre, l'expression de notre très haute considération.

Raphaël DUPENLOUX  
Secrétaire général UNSA-DGFIP



Marie-Christine CARATY-QUIQUET  
Présidente de la CGC-DGFIP



Monsieur Gérard DARMANIN  
Ministre de l'Action et des Comptes Publics  
192 rue de Bercy  
75012 PARIS

Copie à :

Jérôme FOURNEL, Directeur Général de la DGFIP  
Luc DOUMONT, secrétaire général de la fédération UNSA Finances  
Roger SCAGNELLI, Président de la fédération CGC Finances